

Limites de responsabilité.

Le matériel, fournitures, produits sont fournis et installés en fonction des spécifications transmises par l'acheteur. Les appareils ou le matériel nécessitent ou peuvent nécessiter un entretien régulier. Les fournitures ultérieures à la vente, les consommables ne font pas partie de ce présent contrat de vente.

Délai de livraison et fournitures et/ou main d'œuvre supplémentaires à la commande.

Les dates de livraison sont données à titre indicatif et sans engagement. La commande sera effective à réception du règlement et du dossier complet. Cette prise en compte sera transmise au client sous forme d'une confirmation de commande. Les fournitures et la main d'œuvre supplémentaires sont à facturer en plus de la commande initiale*. Le solde étant à régler lors de la livraison et/ou de la pose. (pose standard : perçage évier ou remplacement mitigeur par robinet 3 voies, alimentation système sur circuit d'alimentation et d'évacuation existants, installation dans le meuble sous évier) (autre configuration particulière : devis personnalisé à chiffrer)

Documentation, données techniques.

La documentation, les données techniques spécifiées sont sujettes à évolution et sont données à titre indicatif. Valceane se réserve le droit de livrer le matériel ayant subi une amélioration ou une modification entre la date de commande et celle de livraison sans augmentation de prix pour l'acheteur. Ces données, notices et instructions sont disponibles, parfois au téléchargement sous formes de fichiers PDF, sur le site www.eauriginelle.com. Elles seront remises à jour régulièrement.

Crédit à la consommation.

L'établissement d'un dossier de crédit est obligatoire en cas de vente soumise aux articles L.311-28 du Code de la Consommation.

Garanties.

L'acheteur bénéficie de la garantie légale d'un an. Les garanties figurent sur la facture remise à l'acheteur. La garantie prend effet à la livraison ou à la pose si c'est l'occasion de la livraison. A l'occasion d'une promotion, sur spécification expresse, le produit peut être repris pendant un mois si le client n'est pas satisfait. (A sa charge : le prix de l'installation et les modifications de son installation occasionnées par la pose de l'appareil restent en l'état après retrait du système)

Clause attributive de juridiction.

Pour tous litiges et contestations, quelle qu'en soit la nature ou la cause, seuls seront compétents les tribunaux du siège de la société Valceane SAS, même en cas de référés, d'appels en garantie ou de pluralité de défenseurs. Les acceptations, traites, mandats, conditions de port n'apportent ni novations, ni dérogation à cette clause.

Extrait du Code de la Consommation : Les opérations visées à l'article L.121-21 doivent faire l'objet d'un contrat dont un exemplaire doit être remis au client au moment de la conclusion de ce contrat et comporter, à peine de nullité, les mentions suivantes : 1° Noms du fournisseur et du démarcheur ; 2° Adresse du fournisseur ; 3° Adresse du lieu de conclusion du contrat ; 4° Désignation précise de la nature et des caractéristiques des biens offerts ou des services proposés ; 5° Conditions d'exécution du contrat, notamment les modalités et le délai de livraison des biens, ou d'exécution de la prestation de services ; 6° Prix global à payer et modalités de paiement ; en cas de vente à tempérament ou de vente à crédit, les formes exigées par la réglementation sur la vente à crédit, ainsi que le taux nominal de l'intérêt et le taux effectif global de l'intérêt déterminé dans les conditions prévues à l'article L. 313-1 ; 7° Faculté de renonciation prévue à l'article L. 121-25, ainsi que les conditions d'exercice de cette faculté et, de façon apparente, le texte intégral des articles L. 121-23, L. 121-24, L. 121-25 et L. 121-26.

Article L.121-21. Le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus aux [articles L. 121-21-3 à L. 121-21-5](#). Toute clause par laquelle le consommateur abandonne son droit de rétractation est nulle. Le délai mentionné au premier alinéa du présent article court à compter du jour : 1° De la conclusion du contrat, pour les contrats de prestation de services et ceux mentionnés à [l'article L. 121-16-2](#) ; 2° De la réception du bien par le consommateur ou un tiers, autre que le transporteur, désigné par lui, pour les contrats de vente de biens et les contrats de prestation de services incluant la livraison de biens. Pour les contrats conclus hors établissement, le consommateur peut exercer son droit de rétractation à compter de la conclusion du contrat. Dans le cas d'une commande portant sur plusieurs biens livrés séparément ou dans le cas d'une commande d'un bien composé de lots ou de pièces multiples dont la livraison est échelonnée sur une période définie, le délai court à compter de la réception du dernier bien ou lot ou de la dernière pièce. Pour les contrats prévoyant la livraison régulière de biens pendant une période définie, le délai court à compter de la réception du premier bien.

Article L.121-24 Le contrat visé à l'article L. 121-23 doit comprendre un formulaire détachable destiné à faciliter l'exercice de la faculté de renonciation dans les conditions prévues à l'article L. 121-25. Un décret en Conseil d'Etat précisera les mentions devant figurer sur ce formulaire. Ce contrat ne peut comporter aucune clause attributive de compétence. Tous les exemplaires du contrat doivent être signés et datés de la main même du client.

Article L.121-20-2 Le droit de rétractation ne peut être exercé, sauf si les parties en sont convenues autrement, pour les contrats : 1° De fourniture de services dont l'exécution a commencé, avec l'accord du consommateur, avant la fin du délai de sept jours francs ; 2° De fourniture de biens ou de services dont le prix est fonction de fluctuations des taux du marché financier ; 3° De fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés ou qui, du fait de leur nature, ne peuvent être réexpédiés

Article L.121-26 Avant l'expiration du délai de réflexion prévu à [l'article L. 121-25](#), nul ne peut exiger ou obtenir du client, directement ou indirectement, à quelque titre ni sous quelque forme que ce soit une contrepartie quelconque ni aucun engagement ni effectuer des prestations de services de quelque nature que ce soit. En outre, les engagements ou ordres de paiement ne doivent pas être exécutés avant l'expiration du délai prévu à l'article L. 121-25 et doivent être retournés au consommateur dans les quinze jours qui suivent sa rétractation.

.....

ANNULATION DE VOTRE COMMANDE

Article L.121-21 et suivant du Code de la Consommation
Complétez, signez ce formulaire et envoyez-le par lettre recommandée avec accusé de réception à
Valceane SAS, 341, route d'Entrecasteaux, 83510 SAINT ANTONIN DU VAR

Je soussigné PrénomNOM.....

Lieu, date et signature du client

Adresse.....

Déclare annuler la commande du bon n°en date du.....

Nature de la marchandise.....